RENTRÉE 2020

LA STRATÉGIE DU CHOC SCOLAIRE

La crise actuelle et l'État d'urgence sanitaire sont les prétextes à des bouleversements sans précédent de l'École publique française qui sont à l'œuvre sans aucun débat démocratique.

Jean-Michel Blanquer a beaucoup de cartes en main pour imposer un modèle scolaire concurrentiel, managérial et digital, permettant un désengagement massif de l'État tout accentuant le leurre du « libre choix » et la surveillance de masse.

Dès septembre 2020, L'École Publique pourrait basculer vers un système scolaire entrepreneurial et ubérisé, profondément inégalitaire et territorialisé, ne faisant plus reposer la scolarité que sur le capital scolaire, social et économique des familles.

Analyse d'une attaque majeure... Contre l'égalité des droits, contre l'émancipation par les savoirs et la culture et contre une certaine idée de l'École assurant une mission de service public pour toutes et tous.

Faire face à cette attaque est une impérieuse nécessité et une urgence.

Car une autre École est possible, organisée par ses personnels dans l'intérêt des élèves et de leurs familles.

Une Nouvelle École Publique... Plus émancipatrice, plus démocratique, plus juste et plus solidaire !

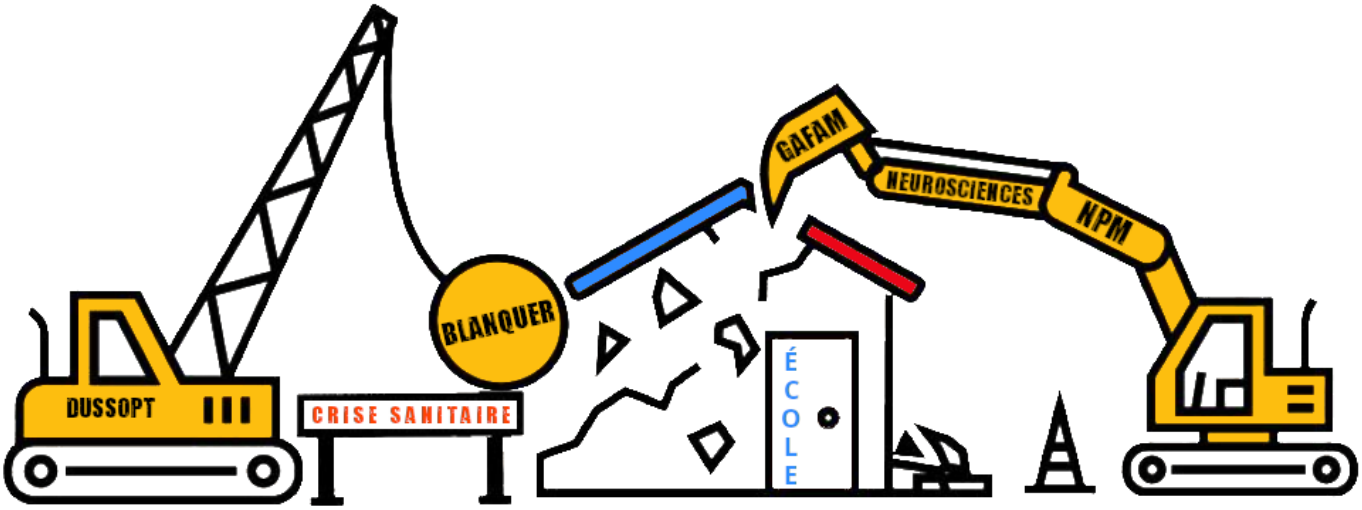

Les différentes pièces du puzzle s'assemblent progressivement. À la faveur de la crise, on observe une accélération brutale pour imposer une

Dès son arrivée rue de Grenelle, Jean-Michel Blanquer a agi avec ruse en bon tacticien... Llibéralisation des rythmes scolaires dès juin 2017, évaluations permanentes contre dédoublement pour les classes de CP/CE1...

Ensuite, ce fut la loi Blanquer, qui malgré l'extraordinaire opposition qu'elle suscita, imposa de profonds changements.

Et depuis le 13 mars, au prétexte de la crise sanitaire, le ministre accélère de la mise en place coordonnée d'une toute autre École... Test grandeur nature d'un enseignement numérique « à distance », création d'un statut fonctionnel des directeur·trice, mise en place des 2S2C avec limitation de l'École aux savoirs dits fondamentaux, formations des professeur·es des écoles cantonnée au français et aux mathématiques, évaluations nationales pour l'ensemble des classes, …

Dès septembre 2020, ces différents changements instaurent l'École de demain voulue par J.M. Blanquer !

Toutefois, ce Ministre n'avance pas véritablement masqué (dans la période, c'est remarquable !) puisqu'il a couché sur le papier, au travers de son livre « L'école de demain », son projet d'inspiration ultralibérale.

Il y projette l'École dans un modèle entrepreneurial, voire ubérisé, cher à ses ami·es de l'Institut Montaigne, de la Fondation pour l'École et d'Agir pour l'École. Il y déploie sa vision ultralibérale, managériale et scientiste d'une école et de personnels assujettis (pratiques normées via des évaluations et des guides), précarisé·es (recrutement par les chefs d'établissements, mobilité imposée) en utilisant habilement le vocable de ses adversaires2 pour mieux en détourner le sens profond et les valeurs.

Depuis son arrivée au Ministère, il n'a de cesse de renforcer ce qui mine l'École : la reproduction sociale.

La sélection, la compétition et l'individualisme sont systématiquement mis en avant sous

couvert du mérite, de l'effort, de la volonté… Faisant fi des apports de l'ensemble de la recherche comme des pratiques et des mouvements d'éducation nouvelle, il récompense une poignée prétendue plus méritante pour mieux s'attaquer à tout le corps enseignant.

Alors que l'enseignement et l'École sont des lieux de partage, d'échange et de solidarité, de construction de l'égalité et de la liberté, il tente de réduire l'Éducation à un marché constitué d'opérateur·trices en concurrence les un·es entre les autres.

Comme ses alliés, Jean-Michel Blanquer est un adversaire résolu l'École Publique française et de ses valeurs. Son parcours est d'ailleurs jalonné des attaques qu'il a déjà portées à l'encontre de l'institution. Ministre, il achève une démolition de l'École Publique dont il n'est pas le seul responsable... Tout en discourant sur la lutte contre les inégalités, sur la confiance et la bienveillance, hypnotisant sa victime, tel Kaa dans le livre de la jungle.

À travers les consignes passées dans les rectorats et les académies, Il ne cesse d'assujettir l'institution et toute une profession et réduit l'École à un outil au service du pouvoir.

Une contre-révolution scolaire, sociale et sociétale de l'École et plus largement de l'Éducation Nationale est à l'œuvre.

Si elle s'opère à bas bruit, elle n'en est pas moins violente. Elle s'opère par une destruction méthodique, systématique et structurée des piliers de l'École. La crise sanitaire et la fermeture des écoles le 13 mars, la mise en place d'un protocole technocratique et la promotion des « vacances apprenantes » constituent, au regard de ses objectifs, une série d'opportunités majeures permettant des bouleversements dont l'École Publique Française ne pourra se remettre et aboutissant à la mise en place d'une école ultralibérale dès sep-

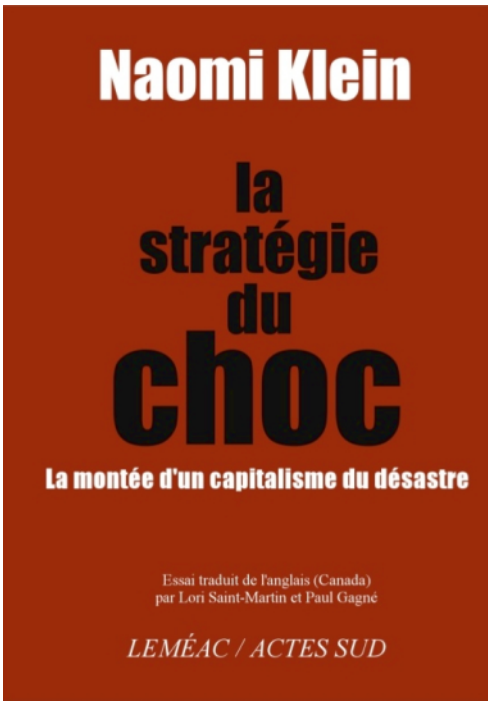

tembre 2020.

Suivant les principes de la stratégie du choc (décrite par Naomi Klein dans son livre éponyme), Jean-Michel Blanquer opère un basculement majeur et particulièrement rapide de l'École et de l'institution. Son objectif : instaurer une « logique » entrepreneuriale et managériale telle que la santé publique et l'Hôpital l'ont subie 15 années durant, avec les résultats dramatiques que l'on a pu toutes et tous observer ces derniers mois.

CHRONIQUE D'UN « BLITZKRIEG SCOLAIRE » CONTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET CONTRE UNE CERTAINE IDÉE DE L'ÉCOLE.

1ER PILIER À ABATTRE : LA GESTION DES PERSONNELS

Le New Public Management, dont les méthodes déshumanisantes et autoritaires se répandent comme des métastases dans les services publics donne à la chaîne la hiérarchique de l'Éducation Nationale un pouvoir exorbitant, contraire au bon fonctionnement de l'École. Demain, il s'agira se soumettre aux injonctions ministérielles et non plus d'exercer son métier.

PREMIER AXE : FAIRE DES DIRECTEUR·TRICES D'ÉCOLE DES SUPÉRIEUR·ES HIÉRARCHIQUES

Au vu des très fermes et très larges oppositions que sa loi a suscitées, le Ministre Blanquer avait consenti, contraint et forcé, à ôter de son projet ce qui lui permettait de faire basculer les directrices et directeurs d'école dans un rôle de manager (de McDonald ?) à travers la mise en place d'Établissements Publics des Savoirs Fondamentaux (regroupement administratif des écoles primaires sous la coupe d'un chef d'établissement).

Très opportunément (à la faveur de la crise sanitaire) la députée LREM Cécile Rilhac, ancienne cheffe d'établissement du 2nd degré et instigatrice de la libéralisation de l'école, vient de se fendre d'une proposition de loi... Créant non pas un statut de directeur·trice, mais d'un emploi fonctionnel.

Prétendant avoir pris en compte les arguments des opposant·es au statut de chef·fe d'établissement, cet emploi fonctionnel n'en constitue pas moins un piège tendu à l'ensemble de la profession et non seulement aux directeur·trices. Ce dernier·ères seront alors soumis à une lettre de mission, véritable contrat d'objectifs contraire à toute mission de service public et leur imposant de faire du chiffre... Leur poste et leur salaire en devenant largement dépendants. De plus, l'augmentation des décharges pour les école de 8 classes et plus présage d'une forte pression à regrouper les écoles rurales... Et à fermer des classes...

Un tel projet managérial aura comme conséquence de venir percuter frontalement le fonctionnement collégial des conseils des maître·esses :
- lettres de missions via les DASEN,
- prérogatives décisionnelles sur le conseil des maîtres,
- mobilité et salaire lié·es au contrat d'objectifs...

Il s'agit là de la mise en place d'un outil managérial permettant de contrôler et d'assujettir les personnels, les pratiques et donc l'École.

Cette vision technocratique et managériale des collectifs professionnels ***(LIRE POURQUOI JOINDRE L'INUTILE AU DÉSAGRÉABLE ?)*** ne vise rien moins que de transformer les écoles en petites entreprises soumises à des contrats d'objectifs chiffrés s'appuyant sur des évaluations nationales, qui opportunément pourraient, du fait de la crise sanitaire, concerner l'ensemble des élèves de la maternelle au CM2 dès la rentrée 2020.

DEUXIÈME AXE : CADENASSER LA PAROLE ET INSTAURER UNE NOUVELLE « GRANDE MUETTE »

La loi Blanquer vise à poser une chape de plomb sur l'École et ses personnels. Contrainte·es de taire leurs maux, les agent·es de l'Éducation Nationale sont assujetti·es au sein d'une École où la verticalité du pouvoir est totale… Le Ministre est en prise directe avec la profession, se substituant aux cadres intermédiaires tout en leur assignant des feuilles de route draconiennes.

Ainsi, selon la doxa managériale ayant cours depuis les « plus hauts sommets de l'État », l'École est sommée d'obéir, de s'adapter de gré ou de force, de se soumettre et de fonctionner comme l'exécutif l'a décidé quand bien même rien de ce qui a été décidé n'a été confronté au réel. « L'intendance suivra… », mais sans moyen, sans réflexion, ni délai.

La rouverture des écoles le 11 mai et la mise en place du protocole sanitaire en sont les derniers exemples flagrants. L'institution « Éducation Nationale » ploie sous le poids des injonctions paradoxales.

Les dysfonctionnements structurels organisés, l'imposition de changements non concertés conduisant à des impasses, la réalité professionnelle du métier niée, etc. Rien ne doit plus filtrer, rien ne doit plus transparaître, car ce qui compte véritablement, ce n'est pas l'efficacité ou l'utilité réelle d'une réforme ou d'un changement, mais sa « monétisation » dans le concert médiatique. #PasDeVague

Cette verticalité du pouvoir aura mis en lumière, à la faveur de la réouverture des écoles, la vacuité du rôle des cadres intermédiaires que sont les IEN et les DASEN, quand ce ne sont pas... les Recteur·trices. Toutes et tous se sont vu·es vertement contredit·es par le Ministre… Lui-même contredit par le Premier Ministre ou le Président de la République.

La loi Blanquer vise à verrouiller toute une institution à travers une communication univoque, verticale et managériale, niant le réel et ses aspérités.

2ND PILIER À SAPER : LE CADRE NATIONAL VIA LA TERRITORIALISATION DE L'ÉCOLE

PROFITER DU PROTOCOLE SANITAIRE

Depuis la réouverture des écoles le 11 mai, le protocole sanitaire donne un pouvoir exorbitant aux communes qui s'octroient par endroit, avec le concours de l'Éducation Nationale, des prérogatives inédites sur la gestion interne des écoles, dès cette fin d'année scolaire, mais aussi à l'occasion de la rentrée de septembre.

Le protocole sanitaire, élaboré par un cabinet privé, n'a pas été conçu par et pour des enseignant·es et des élèves, mais pour protéger la hiérarchie de tout risque juridique.

Le constat est simple : plus le protocole « protège », plus il casse l'École. Celles et ceux qui travaillent au quotidien dans les écoles savent qu'il est inapplicable tant d'un point de vue organisationnel que d'un point de vue social. Un suivi parfaitement strict du protocole équivaut à déshumaniser les écoles et à dénier des élèves leur droit absolu à être des enfants, à déborder le cadre et à se le voir rappelé dans une visée éducative et constructive.

Sans quoi, l'école n'est plus l'école, mais une caserne, où l'on marche au pas, où le contrôle permanent de soi et la suspicion envers autrui sont érigé·es au rang de règles.

C'est d'ailleurs une spécificité de la situation française. L'école ne se serait pas arrêtée le 13 mars… C'est fort commode pour le Ministre, qui, s'appuyant sur ce faux semblant, justifie alors toutes les dérégulations à l'œuvre au prétexte… Du temps perdu, du risque de décrochage, des inégalités, de l'urgence…

À la concertation et la réflexion, au débat démocratique sur ce qu'est et doit être l'École française, le Ministre substitue une urgence sanitaire qui légitime des changements structurels et une main mise encore plus grande des municipalités sur l'École Publique à travers la mise en œuvre du protocole.

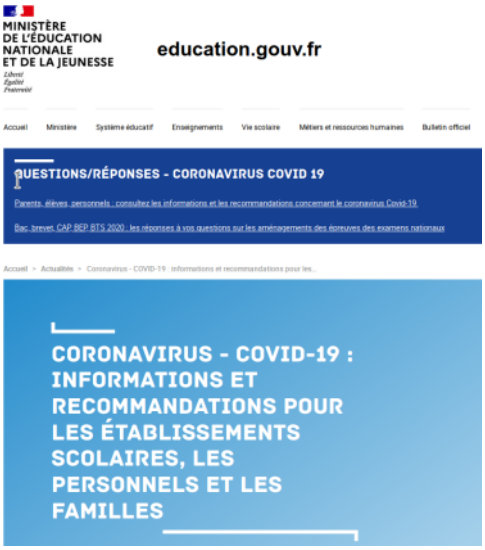

C'est bien la capacité ou non à assurer la désinfection des locaux qui, dans beaucoup de communes a permis aux maires de « prendre » le pouvoir au sein des écoles, certain·es allant jusqu'à indiquer à l'Éducation Nationale quand tel ou tel niveau pourrait retourner (ou pas) à l'école.

S'APPUYER SUR LA MISE EN PLACE PUIS SUR L'ORGANISATION DES 2S2C

La Mise en place des 2S2C va venir percuter le fonctionnement même de l'École, comme ce fut le cas avant avec les rythmes scolaires et surtout la mise en place du périscolaire (TAP).

Les nombreux dysfonctionnements et surtout le recul des prérogatives de l'Éducation Nationale face aux manques des moyens criants de nombreuses communes ont entraîné une cacophonie considérable dans les écoles et ont entériné des inégalités territoriales pourtant déjà bien réelles : les horaires partout différents et surtout les activités proposées en fonction du recrutement des animateur·trices (bien souvent non formé·es) ont installé l'idée même d'une école publique tributaire des moyens des communes.

Les 2S2C vont amplifier ce phénomène tout en mettant le couteau sous la gorge des clubs et associations qui verront leurs financements conditionnés à des « prestations » en milieu scolaire. Ce sont une nouvelle fois les questions organisationnelles liées à une austérité généralisée qui vont venir percuter le fonctionnement des écoles.

3E PILIER À TORPILLER : LE STATUT, GARANT DE L'INDÉPENDANCE DES FONCTIONNAIRES

La mise en place des lois Dussopt et Blanquer a des conséquences dévastatrices sur la profession à travers la fin du paritarisme et la mise en place d'un New Public Management débridé.

La hiérarchie de l'Éducation Nationale, coupée du terrain et elle-même assujettie via des indicateurs de « performances » se retrouve toute puissante face aux enseignant·es suite à la mise à mort du paritarisme. Déjà peu au fait des réalités de terrain, niant la charge de travail et les difficultés grandissantes et sourde aux conséquences très palpables pour nos élèves et leurs familles des inégalités sociales, les Recteurs, DASEN et IEN ne sont plus en phase avec la profession.

Leur fonction tend à se limiter à la transmission des injonctions ministérielles ainsi qu'à la remontée de tableaux sur… Les effectifs, sur l'avancement dans le programme, sur l'absentéisme, sur les résultats des évaluations, etc. Le travail est effacé au profit d'indicateurs permettant de générer indicateurs et autres statistiques qui deviennent un horizon indépassable et un moyen puissant pour imposer des pratiques, des manuels et une gestion déshumanisée.

Depuis des décennies, les velléités hiérarchiques étaient en partie « contenues » par les instances paritaires, qui maintenaient tant bien que mal transparence et l'équité dans le traitement des personnels. Ce faisant, cela garantissait l'indépendance des fonctionnaires vis-à-vis de leur autorité de tutelle, qui avait le devoir d'assurer un contrôler de conformité entre les pratiques et les attendus définis par la Nation.

Les injonctions, mais également les affectations et la carrière vont encore plus contraindre une profession fortement dépossédée de sa légitimité professionnelle. Tout cela constitue de graves régressions… La fin d'un traitement équitable, à travers les promotions ou l'octroi des temps partiels, et depuis cette année, à travers les affectations en sont des exemples frappants.

Le mouvement intra-départemental est à ce titre, une véritable bombe à retardement managériale qui, articulée au PPCR va générer une mise en concurrence et une allégeance des personnels du service public d'Éducation. Le risque de se faire « mal voir » et ainsi que celui d'être « écarté » d'un poste — dans le cadre de la multiplication des postes à profil — va entraîner très rapidement un renoncement global à défendre l'expertise professionnelle et l'expression d'avis contradictoire pour s'éviter une mise au placard ou un ralentissement de carrière.

Le statut d'indépendance des fonctionnaires a bel et bien volé en éclat. Il faut en prendre la mesure, pour voir les risques systémiques pour l'Éducation Nationale, pour voir à quel point elle peut basculer dans des logiques contraires aux services publics. L'École ne peut être gérée et soumise :

- à des enjeux de très court terme (les élections en lieu et place du cours de l'action),
- à des logiques de pouvoir contre l'indépendance de la recherche et l'enseignement,
- à la volonté d'un·e seul·e.

La fin du paritarisme isole et individualise la profession qui va faire face à une hiérarchie toute puissante. Les cadres communs disparaissent au profit d'une hiérarchie sans contre-pouvoir ni contrôle et qui applique de façon zélée et déshumanisée les réformes en cours. Le terrible précédent de France Télécom doit éclairer et alerter sur les dangers et les risques psychosociaux d'une telle gestion.

Le recours aux primes au « mérite » comme le montre leur versement aux personnels volontaires qui se sont mobilisés pour l'accueil des enfants de soignant·es dans le cadre du confinement est un autre levier pour le Ministre et la hiérarchie. Ces primes permettent d'individualiser encore davantage, de « récompenser » tel ou telle enseignant.es jugé·e plus « méritant.e » que les autres et organise la division au sein des équipes.

De nombreux personnels pourtant volontaires n'ont pas été retenus… De plus, personne ne l'a été par appât du gain !

Il s'agit, à travers la mise en place de ces primes, de casser l'idée même de collectifs professionnels solidaires, transparents et équitables.

Ces primes permettent également de masquer l'indispensable revalorisation des salaires de tous·tes les fonctionnaires et autres premier·ères de corvée !

4E PILIER À DÉMOLIR : LE MÉTIER ET L'EXPERTISE DES ENSEIGNANT·ES

C'est certainement la partie la plus violente de la transformation en cours et en même temps la moins visible de « l'extérieur ». Au travers des évaluations nationales, des guides et maintenant de la mise en place des 2S2C et le déploiement massif du numérique et de l'enseignement à distance, c'est tout le métier qui pourrait basculer vers un travail prescrit, automatisé…

ASSUJETTIR LES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

À travers un management totalement coupé des réalités de la classe et du terrain. Ainsi, depuis sa nomination à la tête de l'Éducation Nationale, le ministre cherche à imposer aux enseignant·es leurs pratiques professionnelles et à réduire (sinon à supprimer) par tous les moyens la liberté pédagogique, considérée jusqu'à présent comme indispensable à l'efficacité de l'action pédagogique. Liberté pédagogique que le Ministre caricature en la présentant comme un « désordre pédagogico-gauchiste » afin de confisquer aux enseignant·es leur pouvoir d'agir et ce faisant les asservir à ses desseins.

Première caractéristique de la gouvernance de J.M. Blanquer : imposer ses conceptions personnelles à l'ensemble d'une profession sans que ceci ne puisse donner lieu à quelconque débat contradictoire ; sans que ni la recherche ni même les premier·ères concerné·es — les enseignant·es — ne puissent en débattre. Et sans que quiconque puisse évaluer de façon indépendante ni la pertinence ni l'efficacité des politiques éducatives menées par un ministre qui n'a pourtant de cesse d'imposer des évaluations aux élèves et aux enseignant·es.

S'appuyant sur un seul et unique pan de la recherche — les neurosciences — et tournant le dos aux apports de l'ensemble des sciences cognitives et plus largement de l'ensemble des sciences de l'éducation, le Ministre tente d'imposer ce que l'on peut qualifier de « neuroéducation » et/ou « neuropédagogie ». Il positionne un courant des sciences comme principale sinon unique boussole définissant « l'école de demain », niant les apports issus des pratiques professionnelles et des recherches de l'ensemble des sciences de l'éducation.

Ainsi, les enseignant·es sont dessaisi·es de leur pouvoir d'agir, de leur capacité à concevoir leur métier et leurs pratiques. Elles et ils doivent se soumettre et soumettre leurs élèves à des batteries de tests qui ont plus à voir avec des protocoles évaluant des souris de laboratoire qu'avec la mise en œuvre d'une école permettant la construction de sujets agissants et pensants à travers la construction de savoirs et d'une culture commune.

Deux éléments articulés viennent appuyer cette thèse :

1 - La Réponse À l'Intervention

Véritables carcans pour les pratiques enseignant·es, ce type de « protocole » tout droit issu des modèles anglo-saxon (telle la loi No Child Left Behind « pas d'enfant laissé sur le bord du chemin »), aboutit à des catastrophes pédagogiques, scolaires et sociales.
Les salaires des enseignant·es sont alors directement liés aux « performances des élèves » lors d'évaluations standardisées qui donne engendrent un biais parfaitement identifié maintenant : le « teaching to the test ». Alors que ce modèle d'école est caractérisé par une dépense publique plus importante, par des résultats en chute libre, par un mal-être professionnel, c'est pourtant précisément dans cette voie sans issue que le Ministre conduit l'École Publique. Le cas d'Agir pour l'École dont les pratiques sont déjà imposées dans certains départements (notamment le Nord) en est un exemple frappant, où des élèves et des enseignant·es se voient imposer des « méthodes » conduisant à ne plus faire que des heures de français et de mathématiques sur des journées entières et des semaines complètes.

La systématisation d'évaluations nationales pour tous les niveaux scolaires pour la rentrée 2020 est un autre exemple des « outils de pilotage » que le ministre compte imposer à la profession au prétexte de la crise sanitaire. Alors que les évaluations CP et CE1 ont montré et démontré à la fois leur violence institutionnelle envers les élèves et les enseignant·es ainsi que leur très mauvaise conception et leur profonde inutilité, des évaluations de ce type sont déjà positionnées pour la rentrée 2020, du CP au CM2, au prétexte des conséquences de la fermeture des écoles pendant la période de confinement.

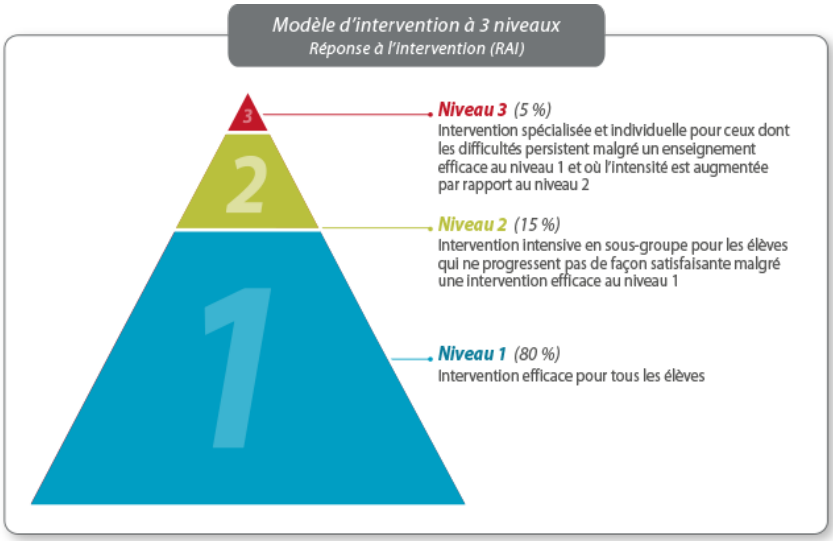

2 - La suppression du CNESCO

Le Conseil national d'évaluation du système scolaire (CNESCO) constituait un outil d'évaluation des politiques publiques d'Éducation indépendant du pouvoir. Reconnu pour ses analyses, le CNESCO risquait fort d'être un caillou dans la chaussure du Ministre.

Ayant déjà été confronté à ce genre d'adversité avec le Haut Conseil de l'Éducation qui avait torpillé ses évaluations nationales dont les résultats étaient qualifiés de non scientifiques lorsqu'il était DGSCO, Jean-Michel Blanquer a préféré, par avance, supprimer un potentiel observateur attentif et indépendant de sa politique.

Afin d'être certain que personne ne puisse évaluer de façon indépendante de sa politique scolaire, le Ministre a mis en place le Conseil Scientifique de l'Éducation, dont il nomme l'essentiel des membres et dont lui seul décide les objets d'étude et d'évaluation.

3 - 2S2C et savoirs « fondamentaux »

Ce changement majeur mettrait fin à la transversalité des savoirs, avec pour conséquence la mise en place d'une école utilitariste. C'est justement au travers d'activités et de projets mêlant les matières et les savoirs que l'École accroche les élèves et notamment celles et ceux les plus éloigné·es des attendus de l'école. Limiter l'enseignement aux savoirs prétendus fondamentaux, c'est aggraver encore les inégalités scolaires corrélées aux inégalités sociales.

Ce fonctionnement sera également tributaire des moyens des communes, qui sont très inégaux suivant les territoires et vont renforcer les formes de ségrégations spatiales et scolaires qui minent déjà l'école actuelle.

Les 2S2C sont instaurés Ce dispositif va renforcer les inégalités territoriales de plus en plus béantes, mais également le poids de l'origine sociale des élèves dans leur accès à la culture. L'École de demain (selon Jean-Michel Blanquer) creusera comme aucune autre avant les inégalités.

4 - Déploiement du distanciel

« L'enseignement à distance », testé grandeur nature au prétexte de la crise sanitaire, a vu la prolifération de l'utilisation de logiciels privateurs de liberté et capteurs de données privées.

Le confinement a permi un « retour d'expérience » indédit et inespéré tant pour le Ministre que pour les entreprises de la « tech » qui jusqu'alors n'arrivaient pas à percer sur le champ de l'Éducation…

En se rappelant l'adage : « QUAND C'EST GRATUIT, C'EST VOUS LE PRODUIT ».

Car ce qu'apprennent les GAFAM sur leurs utilisateur·trices de « services » fournis « gracieusement » est monétisé à travers la création d'immenses bases de données… L'Éducation en était jusque-là (globalement) préservée… Le « Marché scolaire » qui s'offre aux GAFAM et autres opérateurs privés représente des milliards d'euros de bénéfices potentiels…

Le numérique constitue évidemment un apport et il ne s'agit pas de lui tourner le dos, mais d'interroger les fondements et les objectifs poursuivis par des entreprises cotées en bourses.

Premier constat : alors que l'Éducation Nationale a passé des contrats, notamment avec Microsoft ,et que les régions s'appuient sur des opérateurs privés pour construire et gérer les ENT, force est de constater que les outils de l'Éducation Nationale non ouverts n'ont pas répondu présents.

E-Primo et le CNED ont été incapables de faire face à l'arrivée soudaine et non anticipée de millions d'utilisateur·trices générant une désorganisation majeure notamment liée au discours ministériel prétendant que : « tout est prêt » … Quand rien ne l'était…

Par ailleurs, les outils privés massivement utilisés par les équipes enseignant·es (Zoom et Whatsapp en tête) faute d'outils numériques internes adaptés, fonctionnels et éthiques permettent aux GAFAM de se constituer des bases de données sans précédent. Et d'accélérer leur main mise sur des pans entiers de la société, via la constitution de bases de données gigantesques... Et qui font peu de cas du respect de nos droits fondamentaux et de nos libertés...

Voulons-nous que nos écoles passent entre les mains de Google, Microsoft, Amazon, Apple, Zoom, Facebook, véritables géants ... de la récolte de données et de la surveillance de masse !

Les « outils » et services que les GAFAM mettent à disposition « gratuitement » reposent sur le profilage des utilisateur·trices. Pour l'Éducation, de tel outils permettraient de mettre en place profilage et surveillance des élèves, des enseignant·es et des pratiques... Et tout cela étant alors monétisable au détriment des libertés.

Horaires et durées de connexion, retards, absences, résultats aux évaluations, parcours scolaires, etc. Tout cela rend possible une surveillance des pratiques sans précédent.

L'individualisation sans fin des apprentissages au détriment de collectifs d'apprentissages solidaires renvoie l'élève à lui-même (à ses « dons » et ses « talents ») et nie la dimension nécessairement sociale et collective de tout apprentissage.
Et si le numérique peut intégrer les pratiques, il doit être libre et éthique.

Un bouleversement hors du commun

L'École Publique française est sur le point d'être transformée, à travers les différents changements systémiques actuellement opérés sans débat ni réflexion collective. Nous sommes à l'aube de la mise en place d'une myriade de petites entreprises ubérisées, où des petit·es chef·fes, précarisé·es et surveillé·es, cocheront les cases d'indicateurs de performances évaluant des compétiteur·trices sur des apprentissages coupés des apports culturels et des artistiques.

Il faut prendre la mesure de ce choc sans précédent, de ses conséquences sociales et sociétales, de son aspect profondément inégalitaire. Et c'est une urgence, car les transformations sont mises en œuvre dès aujourd'hui !

À la gouvernance « planante » (coupée du terrain) et au pilotage par les évaluations, il nous faut opposer une école fondée sur l'articulation des apports du terrain et de la recherche, qui garantisse à ses personnels indépendance et se traduise par une formation professionnelle de qualité, le tout reconnu et valorisé de façon sonnante et trébuchante.

À la limitation de l'école aux savoirs prétendument « fondamentaux » et à la compétition de tous·tes entre tous·tes, véritable décalque du système économique qui nous entraîne dans sa chute, opposons et déployons partout une école du « Toutes et Tous capables », une école articulant la transversalité des Savoirs et permettant pleinement de construire une Culture commune, une école émancipatrice et libératrice s'appuyant sur les précieuses « ressources » que constituent la recherche et les mouvements d'Éducation nouvelle.

Dans ce contexte épidémique, l'hôpital public n'a tenu que grâce à l'abnégation et au sacrifice des personnels de santé qui ont à nouveau pu refaire du soin, rompant avec la tarification à l'acte, qui avait cours depuis des années. À travers la crise, elles et ils ont pu refaire du soin !

Cela doit être un point d'appui pour faire entendre la nécessité de renforcer les personnels de l'Éducation Nationale dans un grand Service Public d'Éducation, unifié, garantissant l'accès aux savoirs et la à culture pour toutes et tous, de façon égalitaire sur tous les territoires de la République.

L'École, en tant qu'institution, en tant que collectif d'apprenant·es solidaires s'est arrêtée le 13 mars. Ce qui perdure depuis, c'est l'École d'un seul homme, l'École d'une doctrine et d'un système, dont le « marché » est le seul horizon.

Faisons en sorte qu'elle ne soit pas morte ce jour-là au prétexte d'une crise dont elle n'est nullement responsable.

Oui l'École doit et peut être réformée. Mais la question de savoir « pourquoi ? » et « Par qui ? » doit être au centre des débats.

Car, comme la Santé, l'Éducation ne peut pas être considérée comme une marchandise. Et l'École n'est pas et ne peut être considérée comme une entreprise, gouvernée par des principes tels que la rentabilité, les flux et les stocks, la communication. Tout cela concourt à faire des usager·ères des services publics des client·es, des consommateur·trices.

Collectif Inter Hôpitaux

Pour une Nouvelle École Publique

Comme les soignant·es au sein du collectif Inter-Hôpitaux luttent pour défendre le bien commun qu'est la santé à travers l'Hôpital Public, les enseignant.es doivent toutes et tous prendre la mesure de l'attaque en cours et choisir...

De se taire, baisser les bras, de détourner le regard... Et ainsi, laisser l'École Publique être démantelée par la volonté d'un homme au service d'un système économique et politique injuste et obsédé par un seul objectif : libéraliser et privatiser.

Ou...

Refuser cette destruction programmée et relever la tête... Pour rejoindre dès à présent la Résistance... Que sont les collectifs de lutte et de défense de l'École Publique qui, aux côtés des usager·ères construisent un tout autre projet...

Le projet d'une École solidaire et juste, d'une école émancipatrice et garantissant les mêmes droits à toutes et tous sur tout le territoire. Une école où les élèves et les enseignant·es ont plaisir à construire ensemble le monde de demain.

Car, ce sur quoi sera bati l'École de demain dépend, pour beaucoup, l'avenir de notre bien le plus précieux : nos enfants.

Julien Cristofoli,
enseignant,
militant pédagogique et syndical

Prof -bashing ?!?

Le prof-bashing orchestré par le Ministre lui-même joue une fonction clé dans cette offensive contre l'école. Elle permet de discréditer toute la profession afin de la museler et de la couper des familles. Sans soutien, les enseignant·es vont se retrouver isolé·es et à la merci de changements majeurs qui s'appuieront sur ce discrédit... fabriqué !

Entièrement réalisé avec des logiciels libres. Utilisez-les ! kubuntu Scribus LibreOffice GIMP